

CGT EDUC'ACTION

JEUNE PADAWAN, LA BIENVENUE, NOUS TE SOUHAITONS SUR LA PLANÈTE EDUCATION NATIONALE

**CES 10 COMMANDEMENTS, TU SUIVRAS POUR, TES DROITS,
FAIRE RESPECTER ET DU CÔTÉ OSCUR, NE PAS SOMBRE :**

1. FORMÉ-E, ÊTRE TU POURRAS

De ces deux droits, tu useras : la formation continue et le congé de formation. De 12 jours de formation syndicale, tu bénéficieras également, que tu sois syndiqué·e ou non. (décret n°2007 - 1470 du 15/10/2007 & décret n°84-474 du 15/06/1984)

2. A UNE REUNION SYNDICALE, ASSISTER TU POURRAS

Syndiqué·e ou non, t'informer tu pourras. Chaque syndiqué·e peut organiser une Réunion d'Information Syndicale (RIS)

à laquelle assister tu pourras. (décret n°82-447)

3. ACCOMPAGNÉ-E, TOUJOURS TU DEVRAS ÊTRE

En cas de convocation par ton chef d'établissement, par un représentant syndical ou un collègue, te faire accompagner nous te conseillons.

4. LE BÉNÉVOLAT, OUBLIER TU DEVRAS

Depuis la rentrée 2019, la 2ème HSA, tu ne pourras plus refuser. Mais, les suivantes, tu devras pour limiter la suppression des postes ! Toute mission ou heure supplémentaire effectuée, sa rémunération tu devras réclamer !

5. GRÉVISTE, ÊTRE TU POURRAS

Jeune Jedi du 1er degré, ton intention de participer à une grève, il te faudra déclarer 48h à l'avance. Quant à toi, jeune Jedi du 2nd degré, aucune obligation ! (Article 5 de la loi n°2008-790 et circulaire d'application du 26/10/2008)

6. TE PROTÉGER, TU POURRAS

En cas de danger grave et imminent pour ta vie et ta santé, ton droit de retrait tu pourras faire valoir. (Articles de 5-5 à 5-10 du décret n°82-453)

7. AUX MENACES, JAMAIS TU NE CÉDERAS ET TA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE TU DÉFENDRAS

« Je suis ton chef ! », cette phrase souvent tu entendras dire par ton inspecteur, ton chef d'établissement, voire ton collègue ! D'une liberté pédagogique, tu disposeras, qui te permettra de refuser la standardisation imposée des pratiques professionnelles (évaluations nationales, épreuves communes, projets imposés...).

8. FAIRE RÉUSSIR TES ÉLÈVES, TA PRIORITÉ SERA

Face aux injonctions et réformes qui ne cessent de modifier nos conditions de travail et les programmes, oublier tu ne devras pas que tes élèves sont ta priorité ; bien avant ton ambition professionnelle ou le rayonnement de ton établissement.

9. T'IMPLIQUER DANS LES INSTANCES DE TON ÉTABLISSEMENT, IL FAUDRA

Participer aux différentes instances, il faudra, pour défendre les moyens accordés à ton établissement (C.A.), pour alerter sur tes conditions de travail (CHS), ...

10. POUR DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC ET SAUVER NOTRE PLANÈTE, MILITER À NOS CÔTÉS TU DEVRAS

ATTENTION, JEUNE JEDI : SI TA FORCE S'AFFAIBLIT, DU CÔTÉ OBSCUR, TU BASCULERAS ET TES ÉLÈVES, TU NÉGLIGERAS

CGT EDUC'ACTION

Dans l'enseignement public; la CGT, c'est la CGT Educ'Action. Enseignant·es, personnels administratifs, personnels de vie scolaire, AESH, personnels de santé ou des services sociaux, personnels de labo, titulaires; non-titulaires, stagiaires... **toutes ensemble, nous construisons une école qui forme et émancipe. Rejoignez-nous !**

Ensemble nous pouvons lutter contre des réformes qui dégradent constamment le Service public d'Éducation et qui dégradent donc nos conditions de travail et les conditions d'études des élèves. **Ensemble, nous pouvons penser et mettre en pratique une autre école.** Dans le département, nous-organisons chaque mois un conseil syndical ouvert à l'ensemble des syndiqué·es pour décider des orientations de notre syndicat. Des formations et journées d'étude sont proposées sur nos métiers, la pédagogie, sur l'histoire du syndicalisme et ses enjeux actuels.

NOUS CONTACTER, NOUS SUIVRE, SE SYNDIQUER : CGTEDUC95.ORG

